



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS

Titre professionnel de scaphandrier - Travaux publics



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIVITÉ DE FORMATION



**BUREAU
VERITAS**
Organisme de qualification
des soudeurs



ECOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIERS

1196 Boulevard de la mer - 83600 FREJUS

Tél. +33 (0)4 94 54 01 01 | info@ens-france.com

www.ens-france.com

OBJECTIF DE LA FORMATION

Effectuer des travaux subaquatiques dans les secteurs industriels, du génie civil, du BTP jusqu'à -50 m.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- Être titulaire du Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie Classe II Mention A
- Être apte à la visite médicale d'aptitude (il est possible de la valider à l'école en début de stage).
- Un/une conseiller/conseillère en formation analyse les besoins du/de la candidat(e) au cours d'un entretien. L'entretien vise à établir un diagnostic permettant de proposer un parcours adapté aux acquis du/de la bénéficiaire.

DUREE ET COUT PEDAGOGIQUE DU TITRE PROFESSIONNEL

- Titre Professionnel de scaphandrier seul (385 heures et 70 heures de formation en entreprise obligatoire) : **16.980 €**
- Titre Professionnel de scaphandrier avec CAH IIA (665 heures et 70 heures de formation en entreprise obligatoire) : **19.980 €**
- Titre Professionnel de scaphandrier avec CAH IIA et Accès à la classification niveau 1 ou 2 de plongée loisir (770 heures et 70 heures de formation en entreprise obligatoire) : **23.380 €**
- Titre Professionnel de scaphandrier avec CAH IIA et Accès à la classification sans niveau de plongée (791 heures et 70 heures de formation en entreprise obligatoire) : **24.380 €**
- **Gratuit pour les apprentis**

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

- Dates : voir devis
- Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Pour une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), nous consulter.

CERTIFICAT DELIVRE

Titre Professionnel de Scaphandrier - Travaux-Publics

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

1. Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés (140 heures)

- Effectuer des reconnaissances
- Effectuer des relevés et des contrôles
- Positionner un ouvrage immergé, etc.

2. Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés (105 heures)

- Dégager un ouvrage à l'aide d'un jet, d'une suceuse
- Déplacer un élément en milieu immergé
- Construire et réparer un ouvrage en maçonnerie
- Démolir mécaniquement un ouvrage immergé, etc

3. Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés (140 heures)

- Déplacer un élément en milieu immergé
- Assembler et démonter mécaniquement des éléments
- Découper des éléments métalliques
- Souder des éléments métalliques

4. Formation en entreprise (175 heures dont 70 heures obligatoires)

- Une immersion en entreprise de cinq semaines est proposée. Elle permet de mettre en pratique son savoir-faire dans les conditions réelles de travail.

VALIDER UN/OU DES BLOCS DE COMPETENCES

Pour obtenir le Titre professionnel, il faut valider 3 blocs de compétences :

- Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés
- Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés
- Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

Il est possible de présenter l'examen en une seule fois ou de les valider un par un.

Pour plus d'information, nous contacter au 04 94 54 01 01.

EQUIVALENCES

Il n'existe pas d'équivalence pour obtenir le Titre professionnel.

PASSERELLES

Il existe une passerelle.

Consultez notre programme « Valider ses Acquis de l'Expérience au Titre Professionnel de Scaphandrier - Travaux Publics ».

QUALIFICATION DES FORMATEURS ET DES INTERVENANTS

Les formateurs / formatrices sont tou(te)s titulaires d'une qualification professionnelle dans l'un des domaines liés aux travaux publics, au bâtiment, à la construction, à l'industrie ou à l'hyperbarie. Ils / elles sont également titulaires d'un « Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie » d'une classe et d'une mention correspondant à l'enseignement dispensé. Les CV des formateurs/formatrices sont accessibles aux organismes financeurs sur simple demande.

Vincent GRIMALT, concepteur de formation, est le responsable de l'équipe pédagogique composée de formateurs/formatrices qui détiennent une expérience professionnelle d'au moins 5 ans et qui sont qualifiés dans les domaines suivants :

Effectuer les relevés et positionnements d'ouvrages immergés

Gilles BURTIN : chef d'entreprises de travaux immergés

Carl BOUR : scaphandrier - travaux publics

Alain GRUWIER : chef d'entreprise

Construire et entretenir des réseaux et ouvrages immergés

Sandro REMENS : scaphandrier - travaux publics

Christophe PERETTI : scaphandrier - travaux publics

Sébastien MACE : scaphandrier - maintenance portuaire

Assembler et démonter des ouvrages métalliques immergés

Renaud DUMORTIER : scaphandrier soudeur

Quynh ESSER : scaphandrier soudeur

Sébastien MACE : scaphandrier - maintenance portuaire

Recherche et technique de recherche d'emploi

Jérôme VINCENT : chef d'entreprises de travaux immergés

Nora DIGARD : formatrice technique de recherche d'emploi – Référente de la Mission Locale.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation accueille 12 stagiaires au maximum.

Les formateurs/formatrices et conférenciers/conférencières articulent la formation autour d'apports didactiques, d'études de cas et de mises en situations professionnelles en milieu naturel et sur plateaux techniques. Ces lieux de formations se situent :

- En mer sur la baie de Fréjus ;
- Au lac du Dramont à Saint-Raphaël ;
- Sur le fleuve de l'Argens à Fréjus ;
- Sur le plateau technique de l'École à Fréjus

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Le contenu du dispositif d'évaluation est communiqué au premier jour de formation. Le/la stagiaire bénéficie d'un parcours de formation en continu et individualisé en fonction de ses apprentissages. Les compétences acquises sont répertoriées dans un passeport de formation qui intègre les éléments suivants :

- Évaluation des performances par des entretiens individuels avec un/une formateur/formatrice à l'issue de mises en situation professionnelle ;
- Évaluation des savoirs à l'aide de questionnaires en fin de parcours ;
- Après la période en entreprise, les participant(e)s doivent satisfaire aux exigences des épreuves certificatives prévues par le référentiel d'évaluation du Titre professionnel du Ministère du Travail ;
- Le contrôle de l'assiduité est établi par la signature d'une feuille d'émargement.

Il est possible de valider par étapes un ou plusieurs blocs de compétences du Titre professionnel de scaphandrier - Travaux publics. Le candidat dispose de 5 ans pour les valider.

SUITE DE PARCOURS

Les scaphandriers/scaphandrières peuvent se perfectionner ou accéder à de nouvelles spécialités en participant à de nombreuses formations complémentaires : Qualification de soudure terrestre, Qualification de soudure sous-marine, certificats BOSIET (Basic Offshore Safety Induction and Emergency Training) et HUET (Helicopter Underwater Egress Technics) pour être habilité(e) à travailler et à séjourner sur tous types d'installations en mer, utilisation de produits pyrotechniques, maintenance des équipements sous pression, Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés, etc.

Avec l'expérience, le/la scaphandrier/ère peut gravir les échelons de la profession en devenant chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, chargé(e) d'affaires, etc. Il/elle peut également choisir de créer sa propre activité.

DEBOUCHES

Le/la scaphandrier/ère a accès à de nombreux débouchés dans des secteurs très variés, en France et à l'étranger : travaux maritimes, industrie pétrolière et gazière, opérations de génie civil, industrie nucléaire, assainissement des eaux, secteur portuaire, inspection d'ouvrages d'art, voies navigables, champs d'éoliennes en mer, renflouage, construction de tunnels, etc.

Le taux de poursuite d'études / Le taux d'insertion est de **92%** en 2025.

REFERENCES POUR FINANCEMENT

Certificateur : Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion

Date de début des parcours certifiants : 26 février 2021

Code RNCP 3522

Code CPF 331679

Code ROME I1502



Les dates des formations sont publiées sur notre site internet : www.ens-france.com